Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 056-215600545-20251222-2025_02_09-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 22 DECEMBRE 2025

Délibération n° 2025-02-09
Classification : Autres domaines de compétences/Autres domaines de compétences des communes
Objet : Convention de partenariat avec l'association présence verte pays d'Ouest

Nombre des Membres en exercice : 13
Nombre des Membres présents : 7
Nombre de pouvoir : 3

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, à 14 heures, le Conseil d'administration du CCAS de la commune d'Erdeven, dûment convoqué le 15 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, au sein de la salle du Conseil de la Mairie d'Erdeven, sous la Présidence de Monsieur Dominique RIGUIDEL.

Membres présents : Dominique RIGUIDEL, Florence SEVENO, Emilie FICHOU, Elodie PLESSIS, Danièle LE CAROUR, Martine NOYER, Anne-Marie LE PORT.
Membres absents excusés : Patrick CONNAN, Jean-Pierre DHUY, Isabelle LE BAIL, Béatrice LE BARS, Josiane LE BOURNE, Marie-Françoise LE JOSSEC
Pouvoir :

- Patrick CONNAN a donné pouvoir à Anne-Marie LE PORT
- Isabelle LE BAIL a donné pouvoir à Florence SEVENO
- Jean-Pierre LE DHUY a donné pouvoir à Emilie FICHOU

Secrétaire : Alice LE BOHEC, gestionnaire CCAS.

Exposé :

Le Président expose que la convention de partenariat avec l'association Présence verte Pays d'Ouest étant arrivée à échéance, il est proposé aux administrateurs d'autoriser le Président du CCAS à signer la nouvelle convention de partenariat proposant un service de téléassistance avec avantage tarifaire et favoriser ainsi le maintien des personnes âgées à domicile.

L'association met à disposition du CCAS d'ERDEVEN ses supports de communication, s'engage à apporter une réponse à toute demande de souscription à son service de téléassistance. L'association peut également intervenir dans le cadre d'évènements, d'actions de prévention sur des thématiques favorisant le maintien à domicile et l'autonomie des séniors et des personnes en perte d'autonomie.

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 056-215600545-20251222-2025_02_09-DE

27 personnes bénéficient actuellement de la téléassistance Présence Verte Pays d'Ouest.

Délibération

Vu l'exposé du Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- d'approuver la convention de partenariat avec l'association Présence Verte pays d'Ouest,
- d'autoriser le Président à signer la convention et tout acte y afférent.

Le 22 décembre 2025,

Le Président
Dominique RIGUIDEL

